

Est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'arrondissement de Rodez Arrêté du 26 Décembre 2018
ADMINISTRATION-RÉDACTION-PUBLICITÉ : 132 rue des Vanniers - Parc d'activités Bel-Air 2 - 12000 RODEZ - Tél. 05 65 42 24 20

TILT

Comme d'hab !

Ainsi donc Emmanuel Macron a chaussé ses bottes de sept lieues, pour à nouveau, repartir en pré-campagne électorale. A l'issue de son succès dans le Grand débat auprès des élus de nos campagnes, pardon : « de nos territoires. »

Avouez, que cela fait plus chic ! Peu importe, il remet le couvert en venant à Rodez lancer débat sur sa grande réforme des retraites. Un chantier difficile qui va l'amener aux abords de la campagne officielle des élections présidentielles de 2022.

Sa réélection face à Marine Le Pen, n'est-ce pas l'essentiel ?

En tout cas, c'est bien vu, mais pas encore tout à fait joué. Car débattre sur les retraites n'a strictement rien à voir avec les débats en famille, ni avec les élus... Demandez donc aux avocats et à certains fonctionnaires qui ont pu partir à l'âge de cinquante cinq ans, sur la base de leurs meilleures feuilles de paie de leurs derniers mois de travail... A Rodez, il y a trois semaines, ce premier débat sur les retraites a été pollué. Tout d'abord, par la remise de la Légion d'honneur au maire à qui, selon lui dans ses conversations de bistrot, on avait promis un maroquin dans le gouvernement d'Edouard Philippe, et qui se contente d'une... breloque !

Un Petit débat pollué aussi, par l'opération menée par les « crânes d'œufs » de l'Elysée, auprès de la presse quotidienne de province, trop délaissée jusqu'ici par le pouvoir, au profit de la télévision.

Avouons que c'est bien joué, surtout à la veille des élections municipales et de la distribution de investitures « En Marche », dont celle du maire de Rodez. C'est bien joué aussi avec le « Groupe Dépêche » qui contrôle l'information de l'Occitanie par le biais de six titres de quotidiens, dont Centre Presse dans l'Aveyron, plus des hebdomadaires et bi hebdomadaires, sans oublier internet.

C'est également fort bien joué pour le Président qui a pu ainsi faire d'une pierre plusieurs coups, et ce jusqu'à Clermont-Ferrand avec la fête du centenaire du quotidien La Montagne.

Quant au fameux débat organisé avec les lecteurs-abonnés aux journaux du « Groupe Dépêche », il restera sans doute dans les annales des relations consanguines entre le pouvoir politique et celui de la presse, initiées par les chaînes de télévision depuis des lustres. Mais pour le reste, seule l'intervention sur l'écologie d'un jeune homme est à retenir, même si le Président l'a qualifiée de « tacle par derrière. »

Et pourtant il existe un sujet qui, dans ce nouveau feuilleton, ne va pas manquer de faire monter les retraités et les futurs retraités aux créneaux du donjon dans tous les territoires. Non, il ne s'agit pas de la question des régimes spéciaux de l'Armée, de la Police, de la SNCF et d'EDF, mais bien par celui de nos chers élus : Présidents de la République, Premiers Ministres, Ministres, Sénateurs, Députés, et leur cortège de Présidents... tous ou presque cumulards de retraites, sans oublier bien sûr, les retraites des grands commis de l'Etat.

L'ouverture de cette nouvelle boîte de Pandore nous permettra sûrement d'y voir un peu plus clair dans ce maquis financier qui grisaille l'avenir de nos enfants, mais plus sûrement celui de nos petits enfants. Mais tranquillisez-vous, on va en débattre... Et puis, surtout n'en doutez pas, on arrivera bien à accoucher d'une réforme. Oui, comme d'hab ! Uniquement pour les autres...

A moins que l'on soit toujours à l'heureux temps du débat, face au mur des prochaines élections présidentielles ? G. G.

L'Aveyron à Paris

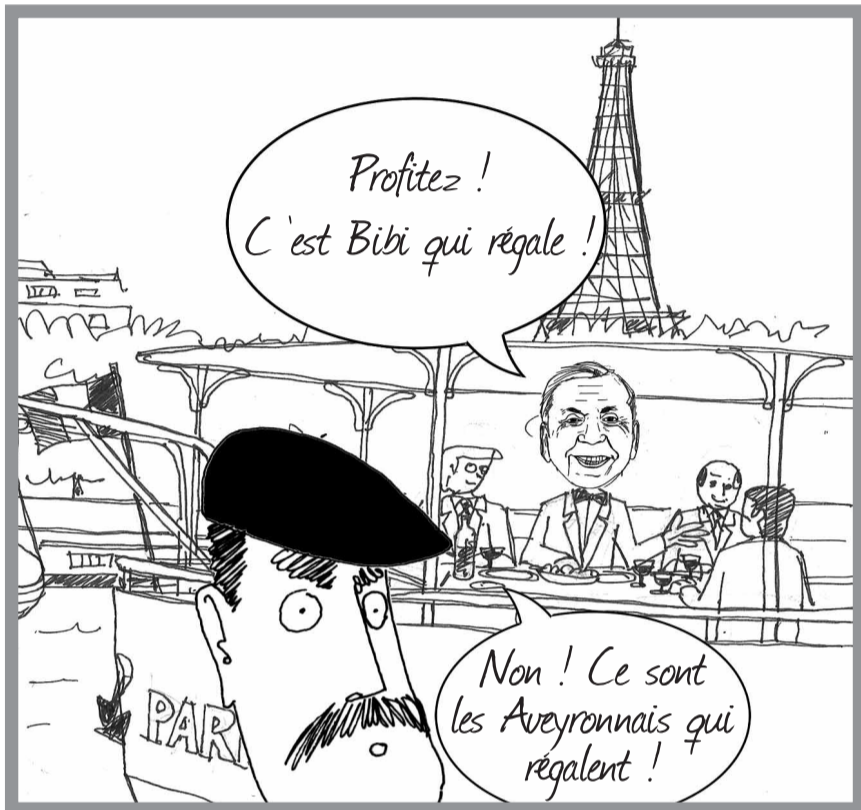
Le sénateur Luche invite à dîner aux frais... des Aveyronnais

Avec les élus nous n'avons pas fini de vous raconter des histoires incroyables. L'Hebdo a encore de beaux jours devant lui, en dépit de ceux qui nous adressent des mises au point

qui n'en sont pas, avec l'aide d'un cabinet d'avocats qui n'y est pour rien, et qui fait seulement son travail. Ces mises au point sont souvent bien plus des commentaires sur

nos informations que des « vérités ». Et nous reconnaissons volontiers que l'Hebdo n'est pas Le Monde, mais qu'il n'a jamais eu la prétention de l'être...

(Suite page 2)



Monsieur Teyssède « Démagogie et Opportunisme »

Dans le N°614 de l'Hebdo par l'intermédiaire d'un cabinet d'avocats, M. Teyssède confirme mes propos écrits dans l'Hebdo 613 sous le titre « La Médaille du déshonneur » à savoir qu'il valide l'affirmation de séquestration, suite à la plainte de la direction lors d'un comité d'entreprise à EDF en juin 1989. Encore heureux, M. Teyssède que ce ne soit pas la CFDT qui, par votre intermédiaire, ait déposé plainte.

Municipales

Ça bouge aussi à Sébazac !

Pourtant, tout semblait ordonné pour assister à une passation de pouvoir entre Florence Cayla, la maire en place depuis deux mandats et Alain Picasso, un conseiller municipal qui avait rejoint l'équipe

municipale en 2017, à la suite de la démission de Myriam Juge. Mais la vie politique, comme nous le répétons souvent n'est pas un long fleuve tranquille...

(Suite page 2)

Salles-la-Source

Candidatures en cascade ?

Il semblerait que certains adjoints se sentent à l'étroit à la mairie de Salles-la-Source.

Selon nous sources (logique), la première adjointe Olivia Mailleubeau pense se présenter aux municipales de 2020.

Jean-Louis Alibert maire sortant sous entendait qu'il n'irait pas, alors l'adjointe n° 1 se sentait légitime pour déclarer sa candidature. Sauf qu'au final, Mr Alibert a bien envie d'y retourner. Ambiance garantie au prochain conseil...

Leleu à Decazeville, c'est fait

Il n'y a rien d'officiel mais nos deux petits doigts (oui les deux) nous disent que Bruno Leleu sera déclaré candidat RN aux prochaines municipales à Decazeville. Une conférence de presse est prévue demain samedi et tous les dirigeants locaux seront de la fête. Et quand ils se déplacent tous en ensemble, en général c'est pour les grandes annonces. Selon nos

sources la candidature de Bruno Leleu sera rendue officielle à ce moment là.

La campagne va commencer. Le RN a ses chances dans un bassin qui passe de gauche à droite sans direction assistée. Est-ce que François Marty aura envie de repartir pour un tour ? L'élection pourrait se jouer sur ce genre de détail....

POIL A GRATTER

Surveiller et punir

Dans l'interminable série de lois s'appliquant à tout le monde sauf à ceux qui les ont fait voter, le gouvernement vient de nous gratifier d'un projet assez stupéfiant, consistant à récolter massivement les données personnelles sur les réseaux sociaux pour mieux cibler les contrôles fiscaux à l'aide d'algorithmes d'intelligence artificielle.

En somme, un an et demi après avoir mis en œuvre le RGPD (règlement européen sur la protection des données) pour « reprendre le contrôle de nos données », l'Etat nous explique tranquillement que les publicitaires sont attentatoires à notre vie privée, mais pas les percepteurs... Comme chacun sait, l'Etat ne veut que du bien à ses administrés et la bienveillance naturelle du fisc en est la plus parfaite illustration.

On nous dira bien sûr que l'objectif est louable, lutter contre la fraude, et que les « honnêtes gens n'ont rien à craindre », selon l'insupportable principe vieux de la Loi des suspects. Mais la vérité est évidente quand il s'agit d'une nouvelle et spectaculaire régression des libertés publiques. (suite page 4)

Onet le Château Echec de la Maison de santé

Il y a quelques mois, au cœur du quartier des saisons, c'est en fanfare, aux côtés de toutes les huiles aveyronnaises (combien de temps vont-elles d'ailleurs continuer à s'afficher à ses côtés ?) que le maire Kéroslian a inauguré « sa » maison de santé sur Onet le Château dont l'objectif était d'attirer et de rassembler en un même lieu au minimum quatre médecins.

(Suite page 3)

Flop

L'affaire de l'arrestation de M. Dupont de Lignon illustre parfaitement ce qu'il peut se passer après des « révélations » du tristement fameux Médiapart ou à la suite d'un événement, d'un accident, d'un fait divers qui attire l'intérêt des foules.

Des informations plus ou moins vérifiées, des surenchères dans le détail, des assertions gratuites, des témoignages fumeux, des interventions de spécialistes, dégottés à la hâte et invités sur les plateaux, sont le menu resservi à longueur de jour sur les chaînes d'info en boucle mais aussi chez les « grands » comme TF1, France 2 ou FR3, chez qui on aimerait voir un peu plus de retenue, un peu plus de professionnalisme.

Les policiers Ecossais ont comparé les empreintes digitales. Ça matche.

Ils ont commencé les analyses

ADN. Les premiers résultats confirment.

On tient votre homme ! aurait dit la police Ecossaise.

Sauf que ! On finit par entendre les voisins, les vieux amis, l'épouse.

On voit bien que le physique est totalement différent, les yeux plus écartés, etc...

Et l'ADN vient confirmer que ce n'est pas Dupont de Lignon.

Cerise sur le gâteau : les Ecossais disent qu'ils n'ont jamais affirmé détenir le vrai Dupont...

Dans d'autres affaires tout aussi fantasmagoriques, ceux qui se sont retrouvés au cœur de ces tempêtes médiatiques n'ont jamais bénéficié du temps d'antenne, de l'espace médiatique nécessaire pour rétablir leur honneur, la vérité.

A n'en pas douter, d'autres FLOPS vont se produire, faisant des victimes dont le cirque médiatique n'a que faire. Gaspard

BILLET

Un simple petit clic...

Vous avez un problème avec votre voisin ? Tuez-le ! Votre commerce est gêné par un concurrent ? Eliminez-le ! Votre collègue de travail ne professe pas les mêmes idées que les vôtres ? Assassinez-le ! Ainsi, les choses paraissent simples : il suffit d'appuyer sur la gâchette de votre 6.35 pour voir disparaître tous vos obstacles.

Surpris, me direz-vous ? Mais non !... ces comportements expéditifs nous sont offerts à longueur de séries télévisées où il nous est étalé que la suppression d'un quelconque de nos adversaires apporte la solution à tous nos problèmes.

De même qu'un clic malveillant sur la souris de votre PC peut ruiner la réputation de votre ennemi préféré.

Il y a plus que la TV et internet qui suscitent des réflexes d'annihilation de ceux qui nous dérangent. Plus grave, il existe des idéologies qui infiltrent insidieusement les consciences pour les inviter à abattre l'ennemi faisant obstacle à l'édification de ce qu'ils croient être leur seule vérité.

C'est grave, car nous entrons là dans le domaine de la liberté de vivre, d'agir ou de s'exprimer.

Cette réflexion nous amène à l'actualité et aux attentats terroristes gratuits qui implémentent une bonne vieille guerre des religions comme hélas, le passé en a été le témoin et que nous espérons oubliée, grâce à la loi sur la laïcité.

Cet acte législatif est intangible. Il n'a pas besoin d'être redéfini. Il suffit que nos dirigeants aient le courage de l'appliquer dans l'entière liberté de sa première émanation. Tempy

Monsieur Teyssède « Démagogie et Opportunisme »

(Suite de la page 1)

Non M. **Teyssède** ! Je n'ai pas « *renversé les rôles* ! » Non M. **Teyssède** ! Personne ne vous a demandé de travestir la vérité pour « *me faire plaisir* ». Non M. **Teyssède** ! Il n'y a pas eu « *Séquestration mais une action digne des agents EDF pour la sauvegarde du Service Public de l'énergie*. »

Oui M. **Teyssède** ! Vous savez pertinemment que ce Comité d'entreprise a marqué le début de la fin du Service Public de l'Énergie en Aveyron/Lozère (suppression de tous les sites d'accueil des usagers) dans le cadre Européen que vous soutenez.

M. **Teyssède**, votre propension à mélanger une action syndicale avec des choix politiques de citoyens libres vous disqualifie et me semble relever de l'électoratisme opportuniste qui vous caractérise et est indigne d'un homme politique responsable.

M. **Teyssède**, oser affirmer que vous n'avez jamais fait : « *de syndicalisme ou de politique partisane* » et vous assimiler sans aucune honte aux « *cing de Rodez* » tient de l'affabulation et de la démagogie habituelle de votre part. Vous donnez la nausée. Ces élucubrations doivent faire rire jaune tous ceux qui vous connaissent. M. **Teyssède**, vous êtes une caricature de l'homme politique dont les Français ne veulent plus.

Pour ma part, je revendique mon action syndicale et politique partisane pour le Service Public et le progrès social avec mes qualités et défauts.

Enfin vos « *excellentes relations avec les actuels responsables CGT d'EDF* » ne sont pas de nature à me rassurer. En témoigne la politique que vous soutenez, menée par vos amis « *En marche* » dont vous venez d'obtenir l'investiture pour les municipales, et celle de vos anciens amis PS. Retraites, chômage, Services Publics, etc. sont passés au pilori du libéralisme et des dogmes Européens dont vous êtes un des partisans zélés. J'espère que le régime spécial des électriciens et gaziers ne souffrira pas « *de ces excellentes relations* », dans le cadre de la réforme des retraites.

M. **Teyssède**, je ne répondrai pas à vos attaques sur ma personne. Je vous précise que je suis à jour de mes cotisations syndicales, puisque cela semble vous préoccuper.

M. **Teyssède**, votre légion d'Honneur usurpée, même remise par le Président de la République ne vous autorise pas à tous les mensonges. Ressaisissez-vous ! Rodez mérite un Maire digne, sans démagogie ni opportunisme avec des convictions fortes.

Bernard Puech
Retraité EDF/GDF

L'Aveyron à Paris

Le sénateur Luche invite à dîner aux frais... des Aveyronnais

(Suite de la page 1)

L'Hebdo ne court pas, non plus, après une nouvelle réélection et n'a jamais laissé sous entendre, qu'il allait devenir ministre... En revanche, il a besoin d'abonnés pour se défendre et défendre la liberté de vous informer. Chez nous, un lecteur vote toutes les semaines.

Les journalistes qui s'intéressent aux politiciens sont sur un terrain de sport où l'on ne joue qu'au chat et à la souris, puisque généralement, les uns et les autres campent face à face, mais à portée de flèches généralement acérées. Depuis des lustres, avant les élections, les politiciens s'amusent avec la « *Communication* » qui, généralement n'est que « *Propagande*. » Ils accusent alors les journalistes de donner des « *Fakes News*. »

Pour certains d'entre eux, et pour d'autres élections, les candidats ont décidé de faire eux-mêmes leur télévision et de diffuser leurs images « *contrôlées* » aux chaînes d'information. Aujourd'hui, même si cela fait des décennies que les électeurs ont enfin compris, qu'ils étaient grugés, puisque les promesses électorales n'intéressent que ceux qui y croient, ils ont compris aussi que la République leur offrait un premier rôle très fugitif devant l'urne. Car dès le lendemain matin, l'électeur retrouvait sa condition de simple contribuable...

Tout ceci pour vous dire que depuis les débuts de la Vème République nos politiciens ont pris, tous les ans, de nouvelles mauvaises habitudes, recopiant en cela quelques unes de la IVème.

Des habitudes qui, nées dans les Palais du pouvoir, se sont vite propagées dans l'Hexagone, et multipliées grâce au fameux millefeuille administratif. Sur ce plan chers amis lecteurs vous en connaissez autant que nous, et vous attendez les résultats des procès qui ont

mis du temps à fleurir dans les Palais de justice, et ceux qui vont suivre. Aussi avons-nous choisi un petit exemple récent qui illustre parfaitement la dégringolade des mœurs politiciennes actuelles.

Inutile de vous dire que nous n'avons rien contre une petite balade sur la Seine et sur la péniche « *Le Paquebot* ».

Mais sachez seulement qu'à quelques heures de l'ouverture de la vingtième édition du « *Marché des Pays de l'Aveyron* » à Bercy, près de 300 personnes ont répondu à l'invitation de **Serge Gélis** le patron de notre confrère Centre Presse.

Confortablement installés ces promeneurs qui étaient aussi des convives se son retrouvés à table pour déguster la cuisine de six chefs cuisiniers « *Toqués d'Ôc*. »

Bien entendu les premiers à passer à table furent nos élus, avec sur la photo du reporter **Didier Venom**, le député **Mazars**, et le sénateur **Luche**. Et devinez qui a réglé l'addition du sénateur et de quarante convives : chefs d'entreprise avec certainement, ici et là, quelques grands électeurs.

Mais vous et nous pardi très chers contribuables. Soit 180 euros par personne et par l'intermédiaire de l'association : « *Aveyron - Ambition - Attractivité* » qui est financée par le Conseil départemental, et qui en quelque sorte depuis la suppression du cumul des mandats sponsorise nos sénateurs. Ouais : 180 euros par personne soit : 7200 euros.

Comme le dit si bien l'abonné de l'Hebdo dans son mail : « *Je comprends mieux que l'on voit leur « binette » partout dans le département : aux enterrements comme aux inaugurations avec l'aide du portemonnaie de l'assos : « Aveyron - Ambition - Attractivité qui remplace l'ex - Comité d'Expansion... »*

Municipales

Ça bouge aussi à Sébazac !

(Suite de la page 1)

A Sébazac donc, il se trouve que quelques grains de sable sont venus perturber cette perspective qui aurait voulu que le dernier arrivé prétende à la première fonction tandis que l'actuelle première magistrate resterait présente sur la scène politique ruthénoise en prolongeant son action en tant que vice-présidente du Grand Rodez.

Il se murmure que quelques « *brouilleries* » soient venues perturber les relations entre les deux édiles mettant à bas le scénario initial. Les choses étant ce qu'elles sont, **Florence Cayla** pourrait se représenter à un troisième mandat au sein d'une liste apolitique d'intérêt communal constituée de quelques éléments sortants complétée par de nouveaux arrivants.

Comme chaque fois qu'il s'agit de l'élection à un poste de responsabilité, le volet politique n'est pas à exclure. Tout le monde sait que la maire en place est proche de **Stéphane Mazars** dont elle fut sa suppléante PRG aux législatives de 2012. Entre temps, son mentor est passé dans le camp LREM et nommé à la commission nationale d'investiture d'« *En Marche* ». Le 30 novembre dernier, cette même commission a décidé d'apporter son soutien à **Christian Teyssède** dans sa démarche de candidature à sa propre succession à la mairie de Rodez.

A des titres divers, ces deux personnalités pèsent lourd sur les « *préludes* » aux élections locales, soucieux de conserver l'unité existante autour des maires siégeant au bureau du Grand Rodez, et au sein duquel

la sébazacoise n'a pas failli.

Dans la communication intensive qu'il mène sur les réseaux sociaux, on croit deviner chez **Alain Picasso** de nettes affinités pour la majorité en place. Cela lui sera-t-il reconnu ? Rien n'est moins sûr compte tenu de ce qui est écrit plus haut. Mais, après tout, peu importe l'étiquette pourvu que l'on accède à ses fins. Pour cela, le natif de Nantes, arrivé en Aveyron en 2012, fait le forcing et s'appuie sur les nombreuses fonctions qu'il assume.

Président-fondateur de FACE Aveyron (Fondation agir contre l'exclusion). Il a été nommé directeur de l'agence EDF « *Une rivière, un territoire* », a occupé, en 2017, la présidence de SisMic, association assurant le développement des technologies numériques sur les territoires ruraux, etc.

La liste « *Renouveau citoyens pour Vivre sa ville et Construire son avenir* » (ouf !) à laquelle il se consacre montre que l'homme ne manque pas d'expérience et d'ambitions. Mais d'ici les 15 et 22 mars 2020, beaucoup d'impondérables, tant communaux que nationaux, peuvent survenir ; d'autant que quelques timides velléités LR ne sont pas à exclure sur le territoire.

Quoi qu'il en soit, les sébazacois auront vraisemblablement à choisir entre l'infirmière de nuit, forte de ses deux mandats et riche de la proximité qu'elle affiche, et un nouveau venu, bardé de responsabilités qui aura pour handicap de combler son déficit de popularité locale. **Amadeus**

Hallucination et délire psychique

Dans l'Hebdo n°613, vous citez les éléments d'un article de votre confrère Centre Presse qui relate un cas d'hallucination lors du dernier Conseil Municipal. Il me semble opportun d'apporter des commentaires sur ce sujet.

L'hallucination se définit comme « *une perception sans objet à percevoir, à laquelle le sujet adhère et réagit comme si la perception venait de l'extérieur* ». Ce phénomène psychique apparaît soudainement et coupe le sujet qui hallucine de la réalité dans laquelle il se trouve. Durant un temps plus ou moins long ses facultés d'écoute, d'analyse, de discernement et de décision sont altérées. Dans cet état il ne peut pas entendre et encore moins comprendre les propos simples qui lui sont adressés.

Le sujet qui hallucine se sent agressé, victime de forces extérieures qui l'angoissent car il ne les maîtrise pas. Il devient interprétant, prêtant à son entourage ou à ceux qui le côtoient des intentions infondées et des propos totalement délirants.

Les causes des hallucinations sont multiples. La plus connue est l'usage de substances altérant le fonctionnement du cerveau : drogue, colle, l'excès d'alcools, l'absorption de doses excessives de certains médicaments détournés de leur prescription initiale.

Si tel est le cas du sujet en question son entourage doit se préoccuper de le faire soigner en cure de désintoxi-

cation.

Moins connues mais réelles sont les circonstances où le sujet hallucine parce qu'il se trouve contrarié par une opposition, une contestation de son schéma de pensée ou de son pouvoir. Ou qu'il angoisse face à un événement prochain qui risque de modifier à terme son statut et sa situation.

Cela se produit chez le sujet à l'égo démesuré, enfermé dans son sentiment de « *toute puissance* ». Se sentant agressé de toute part il enfle alors son habit de « *chevalier blanc* » redresseur de torts, dénonçant le mensonge et imposant « *sa* » vérité. Il sollicite l'appui de forces extérieures pour terrasser ceux qu'il identifie comme étant ses agresseurs.

L'hallucination de type occasionnel devient alors chronique, se répétant à intervalle quasi régulier. Le sujet en question bascule alors, de jour en jour, de semaine en semaine, dans une phase dite de « *délire psychique* ». Il n'a plus conscience du ridicule de son comportement schizophrénique, ni de la situation grotesque dans laquelle il s'est mis tout seul.

C'est à son entourage de prendre au sérieux la gravité de la situation dans laquelle il se trouve et de lui proposer les thérapies nécessaires pour sortir de l'ornière morale et psychologique où il s'est mis.

Hallucinations et délire psychique se soignent très bien aujourd'hui. **Jacqueline Salibère**

L'HEBDO est disponible

sur internet

www.l-hebdo.com

Sauveterre de Rouergue Avec ou sans sucre ?

Ce n'est pas parce que vous ne souhaitez ne pas aller dans un lieu pour boire un café, ou une boisson, qu'il y a absence de ce lieu.

Vous êtes libre de choisir, mais ne dites pas qu'à Sauveterre, il n'y a pas de restaurants comme il s'est dit et répété tout cet été, alors que vous aviez : La Terrasse - Michel Truchon - Pascaline - La Gazonne et même La Pizzeria pour « *manger un morceau*. »

Ne dites pas, non plus, qu'il n'y a pas de : Licence IV, alors que La Terrasse - La Gazonne - Le Bar des Amis ont une Licence IV. La Grappe d'Or possède une Licence IV, ainsi que la Salle de Jouels et Les Quatre-Saisons (certes fermé définitivement aujourd'hui, mais la licence existe encore.) Si on fait les comptes, il y a bien 6 Licences IV dans la commune. Quand vous dites, que vous n'avez pas pu boire un café cet été à Sauveterre, que faites vous d'Adrien Deffert, que faites vous de Pascaline, du Bar des Amis ou même du Bar de la Gazonne et de la boulangerie Carles ? Soudain, l'on peut être surpris du nombre incalculable de personnes désirant boire un café le matin à 8 heures ? C'est bizarre, car quand on est ouvert, le nombre de consommateurs est beaucoup moins important.

Enfin, arrêtons là, la polémique et demandons aux acteurs économiques locaux d'ouvrir leur café à 8 heures du matin, car à vous entendre, il y a vraiment de l'argent à se faire, vu le nombre de souhait évoqué.

En revanche, le café à 300 000 euros, c'est un peu fort de café non ? Comme le dit le journaliste qui signe son article au nom de l'Hebdo, et qui, contrairement à certains d'entre vous ne se cache pas derrière un écran d'ordinateur, vous désirez un bar pour chaque jour. Soyez à la hauteur du bar s'il vous plaît et prouvez que dans l'étude de marché faite par la CCI, afin de réaliser le dit projet, il n'y a pas de fausses informations écrites par la CCI... et divulguées par la Mairie. Apportez la preuve que cet article est « *mensonge* » quand il souligne que le Bar des Amis est en fermeture progressive, que la Grappe d'Or qui est en vente, et donc attend un repreneur, n'est pas définitivement fermée, ainsi que Pascaline, comme c'est mentionné dans l'étude de la CCI...

Qui veut tuer son chien l'accuse de la rage comme écrit dans l'article. Où est donc le mensonge ? Savez-vous comment sont accordées les subventions ? Savez-vous que ces subventions sont votre argent, vos impôts ? Savez-vous que ce projet est un cadeau de plus de 300 000 euros à un privé qui va s'enrichir avec de l'argent public, avec votre argent ? S'il vous plaît, apportez nous vite la preuve du contraire. Savez-vous qu'une Mairie ne peut, suivant les textes du gouvernement, investir dans un projet que s'il y a absence d'investissement du privé, et absence locale du dit commerce ?...

Certes, on vous fait croire et même on parle qu'il va y avoir une épicerie (et donc un commerce manquant, si vous voyez ce que je veux dire !) mais quand est-il de cette épicerie ? 35 mètres-carrés. Waouh ! il va y avoir du choix... Sachez que votre investissement va dans l'agrandissement d'une cave à vin, accompagné d'un bar (60 mètres carrés en incluant la cuisine) et par conséquent la dite épicerie change de destination et devient... bar municipal. **P. Chataigne**

Onet le Château

Echec de la Maison de santé

(Suite de la page 1)

Un joujou (encore un !) dont les murs auront coûté 2,5 millions d'euros d'argent public (nos impôts donc), un joujou pour faire plaisir à **Kéroslian** (après cela qu'il me fiche la paix comme dirait l'autre !), un joujou pour lequel la commune d'Onet n'a eu à supporter que 135.000 euros pour l'investissement, une pacotille diriez-vous..., mais dont l'échec prévisible, dès le montage du projet, va plomber les comptes de la commune pour de nombreuses années !

Et oui, l'agglomération, après avoir cédé au énième caprice du maire **Kéroslian** (l'enfant roi...vous vous souvenez ?) a finalement construit, avec l'argent du contrat de ville, une maison de santé de plus de 800 m². Mais en « *stratège* », le Maire-Président **Christian Teyssède** s'est garanti, en prévoyant que la commune paierait le coût de l'insuccès. En clair, les loyers des locaux non loués aux médecins (qui en deux ans n'ont toujours pas été trouvés !) sont réglés par le budget de la commune ! Et oui, quatre médecins minimum devaient être installés dans cette maison de santé flambant neuve mais seulement deux ont été trouvés, mais un travaillant déjà sur la commune, après deux ans de recherche !

Pour résumer, 2,5 millions d'euros d'argent public pour permettre à deux médecins (aux revenus mensuels avoisinant les 10.000 euros) de déménager de quelques petits kilomètres pour s'installer au sein de quartier des Quatre Saisons (dont le revenu moyen annuel des habitants est proche de 10.000 euros) ! Cherchez l'erreur !

2,5 millions d'euros de nos impôts pour déplacer l'un des médecins exerçant depuis longtemps sur Onet, actrice de la création de la Maison de santé (oh ! combien présente à toutes les réunions de chantier !), ce qui laisse flotter une odeur de conflit d'intérêt, non !

2,5 millions d'euros d'argent public pour que des professions paramédicales viennent combler les espaces non pourvus... paramédicaux dont Onet le Château ne

manque pas et qui voient s'installer des confrères qui viennent leur faire concurrence sur des espaces financés par l'argent public, alors que de nombreux locaux privés sont en vente ou à la location !

L'argent public ne peut être utilisé à ses fins que lorsque il y a carence dans le privé. A Onet on en est loin, non seulement il n'y a pas carence de paramédicaux, mais en plus l'argent public utilisé par **Kéroslian** prive des propriétaires privés de louer ou de vendre leur bien. Artisans, commerçants, soyez prêts, les prochains investissements de **Kéroslian** aideront sûrement à implanter vos concurrents sous couvert de redynamisation de l'économie (avec l'aide de son ami promoteur immobilier bien sûr) !

Mais voilà, **Kéroslian** pense que l'électeur ne réfléchit pas, ne se pose pas de question, gobe tous ses bobards et sera tout simplement content de voir un bâtiment flambant neuf (qui ressemble à une stabu !) et vide, construit à côté des bâtiments hors de prix de son ami promoteur (qui lui a acheté le terrain à bas prix)...

Cet électeur crédule serait flatté de connaître ou d'être reconnu par l'enfant-roi, comme ces ambassadeurs du contrat de ville utilisés (comme le personnel de la mairie, souvenez-vous) pour répandre la propagande en faveur de **Kéroslian** et dont le porte-drapeau, « *à l'insu de son plein gré* », vient d'intégrer sa future équipe de campagne...

Déjà à se demander ce que nous aurions pu, ou dû, faire avec ces 2,5 millions d'euros ? Il n'y a qu'un pas, qu'un tour de pédales, qu'un trajet de bus, qu'une piste cyclable, etc. Et oui 2,5 millions d'euros plus les loyers à régler qui auraient pu être utilisés à améliorer la mobilité, les transports collectifs et individuels protecteurs de la Planète !

A la place une bétonnisation-kéroslianesque - Qualit'IMMO accélérée du quartier des Quatre Saisons !

Cruchot

Le retour des « djihadistes »

Le retour des djihadistes français partis en Irak ou en Syrie avec quelquefois femmes et enfants fait naître dans notre pays un débat qui mérite réflexion. Le gouvernement annonce qu'ils seront jugés dès leur retour sur le sol Français et incarcérés, certainement dans les conditions hôtelières que l'attentat de la prison de Condé-sur Sarthe vient de faire découvrir au public et de toutes façons à nos frais.

Ils bénéficieront de toutes les garanties procédurales de nos lois pénales et il appartiendra aux Procureurs de la République d'engager des poursuites sur des incriminations qui devront être prouvées.

Il ne sera certainement pas facile de démontrer leur implication et donc leur culpabilité dans les attentats qui ont fait tant de morts innocents sur notre territoire, et encore moins facile d'apporter la preuve de leur engagement en Syrie et en Irak dans les combats sous le drapeau noir de l'état islamique ou dans les exécutions, égorgements, décapitations ou crucifixions spécialités du califat.

Ceux qui sont détenus par les combattants Kurdes ou par les forces irakiennes ou syriennes ont toujours indiqué aux journalistes venus les interroger, qu'ils n'avaient jamais participé aux combats, qu'ils assureraient en quelque sorte des rôles secondaires d'intendance ou de logistique.

Comment reconnaître à ces individus qui n'ont pas le courage d'assumer leurs actes et qui voulaient « *mettre la France à genoux* » le droit de se dire Français. La France n'a aucun devoir à leur égard. Leur engagement et leur combat les a exclus de la communauté nationale et même si certaines familles souffrent sincèrement de savoir qu'ils ont là bas des enfants ou petits enfants sur qui pèse la menace de l'application des lois locales moins clémentes que les nôtres, notre compassion doit aller aux familles des victimes des attentats perpétrés en France ou à celles de tous ceux qui ont été

exécutés là bas par ces enfants perdus à jamais. Ils ont fait un choix, il faut qu'ils l'assument jusqu'au bout.

Un siècle d'écart seulement...

Souvenons-nous : Au début du siècle dernier la loi du 1^{er} juillet 1901 dans son titre 3 traitait des congrégations religieuses qui devaient demander une autorisation pour exister et qu'un simple décret en conseil des ministres (article 13) pouvait contraindre à fermeture. Elle a été complétée par la loi du 7 juillet 1904 qui a supprimé les congrégations enseignantes, même celles autorisées antérieurement, ce qui a entraîné le départ ou l'expulsion de France de ces congrégations.

Quand on parle de l'expulsion des congrégations on cache le fait que l'on a expulsé de France des Français parce qu'ils étaient religieux alors que nombre d'entre eux apportaient des services à la population dans l'enseignement ou dans les hôpitaux et les hospices.

Ces Français sont partis dans les pays voisins ou quelques fois très loin de leur patrie qui les avait chassés, eux, dont l'engagement était fondé sur l'amour du prochain et la charité et non sur la guerre « *sainte* ».

Malgré ce traitement indigne de la part de la France je veux citer la conduite exemplaire des moines du monastère d'En Calcat (Tarn) chassés de leur couvent et réfugiés en Espagne, qui, à la déclaration de guerre en 1914, ont décidé, librement, de rentrer en France, ont passé la frontière à pied à Cerbère sous les applaudissements des habitants.

Ils ont été 32 à s'engager, certains seront décorés au cours du conflit, 10 ont été tués mais il faudra attendre 2012 pour que leurs noms figurent sur le monument de la commune !

Il m'arrive de me demander si dans notre pays les termes de la devise de la République ont encore un sens ! A un siècle d'écart ces deux situations semblent démontrer que non.

Me Jean-Louis Esperce

DROIT DE REPONSE

Le bar municipal c'est un bobard

Suite à la diffusion de l'article « Patron remettez-nous ça », le Maire et le conseil municipal de Sauveterre de Rouergue tiennent à faire une mise au point par rapport aux propos mensongers et diffamatoires de l'auteur anonyme. OUI le local est bien un local communal, acheté et réhabilité pour accueillir un multiservice tant demandé par la population suite à la fermeture de l'épicerie. Un seul repreneur s'est manifesté et c'est avec lui que nous avons étudié le projet comprenant une épicerie, une cave à vins et spiritueux et un bar. La mairie louera le local, le repreneur prendra en charge la licence IV et les équipements.

Le projet a été adopté à l'unanimité par les membres présents du conseil municipal le 7 février 2019 (R. Mouysset, C. Chauchard, F. Chincholle, P. Couderc, J.C. Coupât, M. Delcausse, C. Duraisin, F. Lavigne, B. Martin, J. Muratet, B. Pelissier, B. Tuéry, I. Viguier). Il a ensuite été présenté avec le futur repreneur le 16 avril en réunion publique où toute la population était invitée. Les nombreux participants ont applaudi cette initiative.

Au moment où le projet a été lancé, il y avait à Sauveterre un bar ouvert par intermittence, un bar ouvert ponctuellement à la Gazonne et le bar du restaurant étoilé le Senechal.

Pour ce qui est de la distance par rapport au lieu de culte, toutes les autorisations ont été demandées et obtenues en juillet auprès de la Préfecture. Les autorités religieuses et paroissiales ont été informées et ont donné leur consentement.

Le projet se chiffre en effet à environ 300 000 euros achat compris mais, chose pitoyable, il ne faut pas mélanger investissement et chiffre d'affaires (puisque vous dites que les 300 000 euros ne pourraient être atteints que si les autres débits de boissons ferment...?). Et nous ne parlons pas du nombre d'incohérences relevées dans votre article entre le nombre de licences, et le nombre de bars ouverts ou fermés. C'est à y perdre son latin !

Enfin !!! avec notre futur « prix Goncourt » on ne peut que s'attendre à de nouveaux romans fallacieux et diffamatoires. Le ou les auteurs de cet article voudrai(en)t détruire la vie du village et jeter le discredit sur les habitants qu'il(s) ne s'y prendrai(en)t pas autrement.

Le Conseil municipal ne répondra plus à ces polémiques inutiles et malveillantes. Une réunion publique aura lieu courant novembre pour présenter l'avancement du projet. Tous les éléments concernant le multiservice sont consultables en mairie.

Mairie de Sauveterre

TRIBUNE LIBRE

Entrepreneur et fier de l'être

Quelle mission peut être plus épanouissante que celle d'entrepreneur ? Dans cette période de grandes turbulences, où les contestations et manifestations règnent sans partage, les entrepreneurs maintiennent le cap qu'ils se sont fixés : faire front et surmonter les obstacles quelque soit la hauteur de la barre.

Que l'on soit commerçant, artisan, agriculteur ou dirigeant de PME PMI, que pouvons-nous espérer de plus enrichissant, comme challenge au sens noble du terme ?

Certes les contraintes et embûches sont plus que jamais présentes. Avec les lourdeurs administratives actuelles, la paperasserie omniprésente, c'est un parcours du combattant en période de guerre qu'il faut mener pour être entrepreneur, en prenant le risque d'être qualifié ensuite de privilégié, voire d'exploiter en cas de succès.

Mais espérons que mes désillusions n'ont pas d'avenir.

Heureusement, dans le cas d'une réussite, hélas jamais définitive, quel bel exemple pour nos proches. C'est un guide magnifique pour nos enfants que de ne pas vouloir vivre aujourd'hui aux crochets de notre société, mais avoir la maîtrise de son avenir.

Créer de l'activité, des ressources, un peu de richesse, un peu de valeur ajoutée, souvent des emplois est un devoir pour l'entrepreneur. A l'heure où la tyrannie de l'instant s'impose, prenons un peu de distance pour extraire l'important dans notre société.

Quelle chance de pouvoir faire dix ou douze heures par jour si l'on éprouve du plaisir dans sa mission, et que la volonté de réussir prime sur ses temps de loisirs.

Pardonnez-moi ces quelques propos, peut-être maladroits, mais je sais que mes amis me pardonneront.

Certes les analyses et commentaires que l'on peut faire intéressent d'avantage celui qui les fait que ceux qui les reçoivent, mais... ils sont distribués... sans honoraires !

Nous avons vraiment besoin de tous nos entrepreneurs, socle solide de notre société, il faut les aider, les soutenir, les comprendre, ils sont l'avenir de nos nouvelles générations.

Je revendique être pro entreprise, je ne changerai plus...

Manuel Cantos
Entrepreneur retraité

ZAP'AVEYRON

MÉDECIN ET MAIRE

Le maire de Villefranche-de-Rouergue considère que les personnes déambulant torse nu dans la ville intramuros sont la marque d'une ville qui se laisse aller. En conséquence, un arrêté municipal du 3 septembre dernier stipule que « *les personnes circulant torse nu portent atteinte à la décence vestimentaire ce qui est susceptible de perturber le bon ordre et la tranquillité publique* ». Cet arrêté permet à la police d'intervenir pour les faire rhabiller. Ces dispositions ne courent que jusqu'au 31 octobre. Ben, tu parles, qui aurait l'idée par -5 degrés d'enlever le haut !!

NOUVELLE COMPAGNIE, NOUVEAUX AVIONS ?

Qui succédera à la compagnie britannique Eastern Airways qui assure la liaison Rodez-Paris ? En effet, la délégation de service public s'achève et une nouvelle DSP devra être attribuée parmi celles parvenues au syndicat mixte de l'aéroport. La réponse devrait être connue d'ici la fin de l'année. A l'occasion de ce changement d'opérateur, certains verraient bien un retour des turbopropulseurs du régional de l'étape, le constructeur toulousain ATR.

L'AIGLON : BIS REPETITA

A Rodez, on connaît déjà le titre de la représentation théâtrale, clou des animations estivales ruthénoises, au programme de la prochaine saison. Les responsables de l'association « *Rutènes en scène* » reprendront l'œuvre d'Edmond Rostand, l'Aiglon, qui a rencontré un grand succès au cours de ses premières représentations. Dans les tiroirs de la troupe, la mise en scène de « *Les Misérables* » de Victor Hugo, une œuvre qui aujourd'hui aurait pu s'intituler : « *Les Sans Dents* » de François Hollande...

GREFFIER, CONSIGNEZ !

Cela fait très longtemps que nous n'avions pas connu cette situation mais à l'occasion de l'installation de nouveaux magistrats au tribunal de grande instance de Rodez, le président, **Eric Bramat**, a précisé que les effectifs du ministère public et du siège étaient quasiment pourvus. Reste qu'il n'y a pas suffisamment de greffiers. L'arbre de la justice souffre d'une bonne greffe pour donner ses fruits...

SÉBAZAC : QUEL SORT

POUR LA DÉCHETTERIE ?

L'annonce d'une liste vraisemblablement opposée à celle de la maire sor-

tante et non encore officialisée augure d'une campagne où rien ne sera épargné à l'équipe en place. L'association « *Vivrabazac* », très attentive à la vie de la commune, s'est invitée à la séance publique du Conseil Municipal de ce dernier lundi et demandé expressément qu'une position claire et précise soit prise concernant le devenir de la déchetterie dont la suppression (avec celles d'Olemps et du Monastère) avait fait l'objet d'une délibération des élus de l'Agglomération en mai 2017.

LE TROU DU CUL DU MONDE ?

Questionné à la mi-septembre par notre confrère Centre-Press, le président de l'agence de développement touristique de l'Aveyron, **Jean-Luc Calmelly** concède que le nombre de touristes étrangers est en baisse. Pour remédier à ce phénomène, il compte notamment faire appel à la Région susceptible d'agir au plus large à l'étranger. Notons au passage que l'ADT comptabilise, dans ses statistiques, la prédominance des visiteurs de l'Ile de France ; viennent en suite ceux de l'Hérault, de la Haute-Garonne, des Bouches-du-Rhône et du Gard. Ce qui, convenons-en, ne va pas péter bien loin...

RECHERCHE GARCONS...

Vous ne pouvez pas trouver un restaurateur sans qu'il se plaigne des difficultés à recruter du personnel. C'est le cas en Aveyron où les 650 adhérents de l'Umih avouent avoir des difficultés à servir convenablement leurs clients, faute d'effectifs suffisants et formés. Le nouveau président, **Michel Santos**, s'empresse de souligner que l'on n'est plus au temps où la profession imposait des horaires de 60 à 70 heures par semaine... Il aurait pu préciser, qu'il y a peu de temps encore, les serveurs étaient traités comme de petits garçons...

DÉSOLÉ, JE NE PEUX VOUS RECEVOIR AVANT 3 MOIS...

La plus importante Maison de santé du département se trouvera à La Primaube. Sur près de 2500 m² cette unité de soins accueillera une vingtaine de praticiens et devrait ouvrir ses portes à la fin de l'année. Espérons que la multiplication de ces structures médicales dans le Grand-Rodez permettra d'abriter en leur sein un nombre suffisant d'ophtalmologistes, de cardiologues, d'oto-rhinos, etc. évitant de la sorte la déplorable longueur des rendez-vous.

POIL A GRATTER

Surveiller et punir

(suite de la page 1)

L'article 57 du projet de loi de finances autorise en effet le fisc à procéder à « une collecte générale préalable de données » selon la CNIL, qui a émis un avis négatif sur ce texte (avis consultatif seulement, en espérant qu'il soit suivi par les parlementaires ou par le Conseil constitutionnel en cas d'adoption). L'expérience du « social credit » en Chine le montre, la tentation est forte de recourir à l'intelligence artificielle pour obtenir des progrès significatifs auxquels tout un chacun aspire : réduction de la criminalité, de la fraude, des incivilités, des mauvais payeurs, des comportements dangereux au volant etc. Pour autant, le gain d'efficacité doit être mesuré à l'aune de ce qu'il coûte en termes de libertés individuelles : souhaite-t-on un système de surveillance généralisée digne de 1984 ? L'idée qu'il serait nécessaire d'espionner tout le monde pour sanctionner quelques-uns est absolument indigne d'un Etat de droit. Surtout, ce qui nous paraît vaguement acceptable avec Macron au pouvoir le sera-t-il lorsque nous aurons la joie d'avoir Le Pen ou Mélenchon au pouvoir en 2022 ou en 2027 ? Las de l'impuissance des régimes libéraux face à des problèmes qu'ils jugent prioritaires (schématiquement : la restauration de l'identité française et la sécurité pour la frange la plus à droite ; le risque écologique et climatique et la réduction des inégalités pour les plus à gauche), un nombre croissant d'électeurs assument le souhait de se tourner vers des régimes plus autoritaires qui s'en donneront à cœur joie pour utiliser le big data et l'intelligence artificielle sans le moindre contrôle. Les parlementaires qui auront voté l'article 57 auront beau jeu, ce jour-là, d'expliquer qu'il existe des principes fondamentaux qui doivent prévaloir sur les lois.

Jean-Louis Tallard

DROIT DE RECTIFICATION

(Sans l'intervention d'un Cabinet d'Avocats)

Réaction à la réaction de **Christian Teyssède** dans le N° 614 page 4. Le président-maire fait état d'une activité de 31 ans à EDF sans contester, à ce stade, son départ à 50 ans.

Dans le cadre de la réforme envisagée, ce serait 44 ans et 62 ans, voire 64 ans ou plus, pour avoir une retraite pleine. Déjà il n'y a pas photo.

Dans son rapport de juillet 2019 sur les régimes spéciaux la Cour des Comptes (page 58), fait état pour les cadres EDF en 2017 d'une retraite de 4.995 euros montant brut moyen de la pension de droit direct en équivalent carrière complète.

Dans sa déclaration d'intérêt auprès de la HAVP (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique) notre président-maire, pour les activités des cinq dernières années, indique « retraité EDF » mais, contrairement à d'autres, n'indique pas de montant !

Il a sûrement peur de nous faire pleurer ? Toujours pour 2017, l'indemnité maximale de fonction des élus locaux est, dans le cas de la strate de Rodez, de 4.257 euros comme président d'agglomération et de 3.483 euros comme maire. Dans ce

contexte, un cadre retraité EDF qui serait par hasard : président d'agglomération et maire émargerait à 4257 + 3483 = 7.740 euros par mois. A noter que ces indemnités sont plafonnées à 8.434,85 euros et sont donc soumises à l'écrêtement. A cette somme, il faut ajouter les 4995 euros de retraite, soit au total c'est donc un total de 12.735 euros. Par ailleurs, il faut savoir aussi qu'il existe pour l'indemnité de maire une prime de 25 % de plus en zone touristique.

Dans ces conditions jouer au paragon de vertu soucieux de l'argent public, soucieux de servir plutôt que de se servir pourrait sembler un peu décalé. Peut être que dans un nouveau droit de réponse et dans un souci de transparence le président-maire va nous faire livrer par le **Cabinet d'Avocats SELARL Couturier - Bessière** que les Ruthénois rétribuent, un nouveau Droit de rectification, pour nous apporter les corrections au regard de sa situation personnelle par rapport à la HAVP, non complète, et aux montants exacts des indemnités votées par les instances locales pour corriger cette configuration théorique.

Pitainne de Piton

ANNONCES LEGALES

Nos annonceurs sont invités à nous transmettre leurs actes de publications légales avant le mercredi matin 10 heures, pour publication le vendredi

- Par mail :
legales@l-hebdo.com
- Par téléphone :
05 65 42 24 20

L'HEBDO

Editions : SAS PRESS HEBDO
132, rue des Vanniers - Parc d'Activités
Bel-Air 2 - 12000 RODEZ
Siret : 799 710 132 00017
Dépôt légal : A parution
N° ISSN 2428-5978
CPPAP N° 0624 C 89367
Impression SIAG
ZA Bel Air - 12000 RODEZ
Directeur de publication et rédaction :
Philippe Angles
philippe.angles@l-hebdo.com
www.l-hebdo.com
redaction@l-hebdo.com

Rignac « s'éclate » !

La Caisse d'Épargne informe ses clients que son bureau de Rignac sera fermé le 5 décembre et transféré à Montbazens. Il y a peu, c'était la Trésorerie qui était également fermée et transférée à Montbazens. La gendarmerie, même avec des locaux neufs, est, depuis pas mal de temps, une annexe de Marcillac.

La Poste qui vient de rouvrir « après travaux » a des horaires qui se limitent progressivement. A quand sa fermeture ? Même s'il existe un restaurant bien connu en périphérie, bientôt, le dernier restaurant au cœur du village va fermer ses portes. Quant aux cafés et autres commerces, leur nombre se réduit. Certains doivent manifester beaucoup de bonne volonté pour subsister.

Lorsque le moyen de locomotion était le cheval, un temps que « les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître », Rignac était le village étape entre Rodez et Villefranche de Rouergue. Une remise y abritait passagers et chevaux. Rignac se situe au centre du triangle Rodez-Villefranche-Decazeville. Ce village a donc une situation stratégique particulièrement intéressante. Comment expliquer qu'aujourd'hui, avec des moyens de locomotion plus rapides et malgré le contournement (qui s'imposait, n'en doutons pas) l'évolution des services au public à Rignac se dégrade ?

La nostalgie de la vitalité ancienne de ce village, notamment avec ses foires le 7 de chaque mois, ne sert à rien. Mais il est permis de se poser la question : est-ce que nous n'avons pas laissé passer des opportunités pour nous adapter aux évolutions ?

L.B.

Occitanie Une gestion sérieuse et responsable...

Lors de la Commission Permanente du Conseil Régional réunie à Montpellier, la présidente **Carole Delga** a informé les élus du courrier du Préfet de la région Occitanie sur les dépenses de fonctionnement de la Région en 2018.

« Ce courrier préfectoral démontre la gestion maîtrisée des comptes de la Région Occitanie, bien loin des caricatures entendues depuis plusieurs semaines. Je le redis : l'augmentation des dépenses de fonctionnement est inférieure à 1 %. Les résultats démontrent la réalité des faits sur le sérieux de la gestion de notre majorité régionale. Cette trajectoire sera bien entendu poursuivie dans les années qui viennent, tout en maintenant des investissements importants pour nos habitants et nos territoires. Tout en étant la Région de France qui investit le plus par habitant, pour leur bien-être, nous sommes parmi les cinq Régions les moins endettées de France. », a indiqué **Carole Delga**.

L'HEBDO

1 abonnement de 1 an pour 65 euros...

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Je souhaite recevoir une facture

Ci-joint un chèque de 65 euros à l'ordre de **PRESS HEBDO**

132 rue des Vanniers - Parc d'activités Bel-Air 2 - 12000 RODEZ

philippe.angles@l-hebdo.com - SAS au capital de 2 000 euros - RCS 799 710 132

POINT DE VUE

Je me ferai l'avocat de la personne dont les initiales sont **G.G.** recadrée quelque peu outrancièrement par un lecteur de l'Hebdo, qui lui s'est abstenu de signer son article. Article abject écrit-il, car il lui reproche des idées qui ne sont pas les siennes. Beau témoignage de manque de tolérance. Car cette dernière fait aussi partie des valeurs de la démocratie.

Une petite phrase n'a pas eu l'heur de plaire à ce lecteur, ou du moins à son interprétation. Il s'agirait de mineurs étrangers qui n'auraient pas la même valeur que des mineurs français. Ce monsieur est semble-t-il resté bloqué sur un seul mot « valeur ». Je pense, pour ma part, que **G.G.** ne nie pas la valeur humaine de ces enfants étrangers, mais qu'il considère que s'ils doivent être traités humainement ils n'ont pas à être pour autant considérés comme des enfants de France. Dans cette optique je pense qu'il a entièrement raison ! « Il a dit la vérité, il doit être exécuté ».

Le courage d'**Eric Zemmour** vient d'en faire les frais.

Qui nous amène, en forçant les portes, ces hommes, femmes et enfants ?

Il est bon de rêver

Sinon ces ONG dont le but est d'abord politique avant d'être humanitaire alors que nous n'avons pas demandé à les recevoir et que « ces migrants » préféreraient éviter de prendre des risques et de rester chez eux, si ces disant humanitaires ne leur forçaient la main pour quitter leur foyer. Car c'est bien à eux de développer leur pays ou à se battre contre l'ennemi s'il y a la guerre. Ce n'est pas à nos soldats au Mali ou ailleurs à faire la guerre pour eux. Mais en fait qui paie le voyage pour parcourir des milliers de kilomètres ?

Alors que les passeurs qui sont de véritables voyous demandent des sommes entre 2 000 et 5 000 euros. Quant à ces « Valeurs de la République » qui lui servent d'alibi bien commode, il est bien facile de les interpréter à la carte et d'y faire entrer ce qu'on veut comme dans une auberge espagnole. Ces valeurs remontent, que je sache, à la Révolution de 1789 et pas à 1945, et personne ne peut nier que les droits de l'homme historiques ont été dévoyés de leur contenu initial pour être revus et corrigés plus tard. Non, Monsieur, ces enfants, pas plus que

leurs parents n'ont pas vocation à devenir des citoyens français. Ils resteront pour la plupart des français de papier pour la bonne raison que « le vivre ensemble » n'existe pas et n'a jamais fonctionné depuis des décennies.

Les agriculteurs aveyronnais auraient besoin de main d'œuvre, dites vous... N'y a-t-il pas assez de chômeurs sur notre territoire pour pallier à cette carence ? Faut-il être naïf pour croire que ces nouveaux venus vont se transformer en paysan et participer à la cohésion sociale. Non la France ne s'est pas construite « sur ses forces vives » depuis le XIX^e siècle mais bien auparavant.

Revoyez notre Histoire ! Il serait temps que ce Monsieur s'aperçoive que la Société se transforme davantage dans le sens de **Zemmour** et de **Buisson** que dans celui d'un mondialisme gauchisé et sans frontières. Et les thèses, pour lui les plus abjectes sont en train de devenir les plus réalistes malgré son mépris et son aveuglement qui lui font préférer l'insulte à la réflexion.

Christian Milhau